République Française'

Ministère chargé de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3 du code de l'environnement

$N^{\circ} 14734^{*} 03$

## Ce formulaire sera publié sur le site infernet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire aftentivement la notice explicative



## 1. Intifulé du projet

Construction d'un ensemble de logements et activités sur la rue du 1 er mars 1943 à Villeurbanne (69).
2. Idenifitication du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétilionnaire(s)
2.1 Personne physique

Nom Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Alliade Habitat / Vinci Immobilier Rhônes Alpes Auvergne
Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale
RCS / SIRET $|\underline{9}| \underline{6}|\underline{0}| \underline{5}|0 \underline{6}||\underline{1}| \underline{5} \underline{2}|\underline{0}| \underline{0} \underline{2} \mid$ 기| $6 \mid \quad$ Forme juridique $S A d^{\prime} H L M$ (Alliade Habitat)

## Joignez à votre demande l'annexe obligafoire $n^{\circ} 1$

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de lenvironnement ef dimensionnement correspondant du projet

| $N^{\circ}$ de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <br> (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
| :--- | :--- |
| Rubrique 39 | Travaux et constructions qui créent une surface de plancher (SDP) au sens de l'article <br> sous-catégorie a <br> R. $111-22$ du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * $420-1$ <br> du code de l'urbanisme comprise entre 10000 et $40000 \mathrm{~m}^{2}$. |

## 4. Caractéristiques générales du projełł

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
$9826 \mathrm{~m}^{2}$ de surface de tènement, avec $12650 \mathrm{~m}^{2}$ de surface de plancher répartis en 3 tours, $5427 \mathrm{~m}^{2}$ d'activités et de bureaux.

- Les 3 tours en $R+11$, identiques, sont organisées comme suit:
- 1 tour indépendante pour les logements sociaux (ALH) de $4150 \mathrm{~m}^{2}: 3800 \mathrm{~m}^{2}$ PLUS/PLAI/PLS et $350 \mathrm{~m}^{2}$ de logements en accession sociale ;
1 tour logement libre (VIRAA) : $4250 \mathrm{~m}^{2}$;
- 1 tour (VIRAA) de logement libre (SDP de $3335 \mathrm{~m}^{2}$ ) $+915 \mathrm{~m}^{2}$ accession social

Un niveau de stationnement de sous-sol (superficie) sera également construit.
Les $5427 \mathrm{~m}^{2}$ de bureaux et locaux d'activité seront organisés comme suit: $3600 \mathrm{~m}^{2}$ de bureaux en $\mathrm{R}+5,1200 \mathrm{~m}^{2}$ de locaux d'activité mixte, $600 \mathrm{~m}^{2}$ de bureau en $\mathrm{R}+1$.

2 parkings seront créés avec 216 places : parking logements ( 163 places dont 37 places pour le bâtiment A), parking de bureau et locaux d'activité ( 53 places). Aucun parking ne sera réalisé sur un niveau de sous-sol.

La loi n ${ }^{\circ} 78-17$ du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à démolir l'entrepôt existant et ses bâtiments associés (ancienne société de miroiterie) pour implanter un projet immobilier (logements, bureaux et locaux d'activité).

### 4.3 Décrivez sommairement le projet <br> 4.3.1 dans sa phase travaux

ALH et VIRAA vont déposer un permis d'aménager en co-titularité.
VIRAA va déposer 2 permis de construire et ALH (Alliade Habitat) va déposer 1 permis de construire courant janvier 2020 comme suit :
1 permis de construire au nom d'Alliade Habitat pour le bâtiment A (logements - la tour au nord ouest)
1 permis de construire au nom de VIRAA pour les bâtiments B et $C$ (logements - tour du milieu + tour du nord est)
1 permis de construire au nom de VIRAA pour les bureaux / locaux d'activité
Le planning prévisionnel des travaux est le suivant:
Programme logements - Parcelle 141-142-47
OS Travaux : 01/01/2021
Livraison : 31/07/2023-31 mois de travaux
Programme bureaux - Parcelle 48
OS Travaux : 01/01/2023-18 mois de travaux
Livraison: 30/06/2024

La durée de l'ensemble des travaux sera de 42 mois.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet immobilier sera la propriété d'"Alliade Habitat" et de "Vinci Immobilier", et il sera entretenu par ses propriétaires. Des lots (logements) seront cédés dans le cadre de ventes en VEFA.
4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-II été ou sera-t-II soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Le projet fera l'objet de 3 demandes de permis de construire comprenant les pièces d'une demande de permis de démolir.
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficle globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
| :--- | :--- |
| -Surface de plancher des bätiments A, B et C: | $12650 \mathrm{~m}^{2}$ |
| - Surface de plancher des activités autres: | $5427 \mathrm{~m}^{2}$ |
| - Surface totale tènement: | $9826 \mathrm{~m}^{2}$ |
| - Surface imperméabilisée : | $1896 \mathrm{~m}^{2}$ |
| - Surface des espaces verts en pleine terre: | $1435 \mathrm{~m}^{2}$ |
| - Surface des espaces verts en sous-sol: | $2152 \mathrm{~m}^{2}$ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation
Rue du 1er mars 1943
69100 VILLEURBANNE

Parcelles cadastrées $n^{\circ} 47,48,141$,
142 section BR

Pour les catégories $5^{\circ} a$ ), $6^{\circ} a$ ), b) et c), $\left.7^{\circ} \mathrm{a}, 9^{\circ} \mathrm{a}\right), 10^{\circ}, 11^{\circ} \mathrm{a}$ ) et b). $22^{\circ}, 32^{\circ}, 34^{\circ}, 38^{\circ} ; 43^{\circ}$ a) et b) de l'annexe à l'orticle R. 122-2 du code de l'environnement:

Point de départ :
Point d'arivée :
Communes traversées:

|  |
| :---: |
|  |  |

Joignez à vołre demande les annexes $n^{\circ} 2$ à 6
4.7 S'aglt-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oul 4.7.1 SI oul, cette Installation ou cet ouvrage a-f-ll falt l'objet d'une évaluation Oul $\square$ Non

| $x$ |
| :--- |
| $x$ |

Non

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprochêr des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.ff/-Les-donnees-environnementales-html.
Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.
Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inon.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/ ).
Le projet se situe-t-II: Oui Non Lequel/Laquelle?

Dans une zone naturelle
d'intérêt écologique,
faunistique et floristique de
type I ou II (ZNiEFF)?
En zone de montagne?
Dans une zone couverte
par un arrêté de
protection de biotope?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

Dans un pare national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?

Sur un teritoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?

| Dans une zone humide ayant fait l＇objet d＇une délimitation？ | 区 | $\square$ | Zone humide présente sur le site ：＂milieux potentiellement humides en France＂（source ：www．zones－humides．org），mais en attente d＇une expertise terrain |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles（PPRN） ou par un plan de prévention des risques technologiques（PPRT）？ <br> si oui，est－il prescrit ou approuvé？ | 区 |  | La commune de Villeurbanne est concernée par deux PPRN： <br> －Le PPRI du Grand Lyon－Rhône Saône，approuvé le 02／03／2009，sous la référence 69DDT20080006； <br> Le site est situé dans le zonage＂remontée potentielle de nappe et réseau＂ －Le PSS de la commune de Villeurbanne，approuvé le 16／08／1972，sous la référence 69DDT20080006．La commune de Villeurbanne n＇est concernée par aucun PPRT． |
| Dans un site ou sur des sols pollués？ | 区 | $\square$ | 3 sites BASIAS sont référencés au droit du site ： <br> －parcelle 141 ：Site RHA6900186－Sté Plianfer，manufacture d＇articles de camping； <br> －parcelle 47 ：Site RHA6901389－Cie minières des Montmins，activité de metallurgie ； <br> －parcelle 48 ：Site RHA6907199－Ets TSM，traitement de surface des métaux． <br> L＇étude de pollution effectuée sur les parcelles 47 et 48 met en évidence la présence de sources de pollution en trichloroéthylène et en métaux et en hydrocarbures．Une ATTES sera réalisée et jointe au dépôt de permis de construire． |
| Dans une zone de répartition des eaux？ | $\square$ | 区 | La commune de Villeurbanne se situe à environ $1,2 \mathrm{~km}$ de la zone de répartition des eaux $n^{\circ} 40$（eaux souterraines）． |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d＇un captage d＇eau destiné à la consommation humaine ou d＇eau minérale naturelle？ | $\square$ | 区 |  |
| Dans un site inscrit ？ | $\square$ | 区 |  |
| Le projet se situe－t－li，dans ou à proximité ： | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ？ |
| D＇un site Natura 2000 ？ | $\square$ | 区 | La zone Natura 2000 le plus proche se situe à un peu plus de $2,9 \mathrm{~km}$ au nord du site．II s＇agit des pelouses，milieux alluviaux et aquatiques de l＇île de Miribel－Jonage， référencé ：FR8201785，directive habitats． |
| D＇un site classé ？ | $\square$ | 区 |  |

6. Caractéristiques de limpact poteniiel du projeł sur l'environnement eł la santé humaine au vu des informaitons disponibles
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avolr les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant:


|  | Est－il susceptible d＇avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du： présent formulaire？ | $\square$ | 区 | La ZNIEFF（type II）la plus proche est située à environ $2,4 \mathrm{~km}$ au nord du site． Elle est située suffisamment loin pour que le dérangement engendré par le projet ne puisse les impacter．De plus，aucun effluent ne sera engendré par le site． <br> Nuisances sonores ：Le site est situé au sein d＇une métropole，et est bordé à l＇ouest par la rue du 1er mars 1943．Les émissions sonores du trafic générées seront masquées par le bruit environnant et le trafic environnant．Des mesures seront prises pour limiter les nuisances au voisinage． |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
|  | Engendre－t－illa consommation d＇espaces naturels， agricoles，forestiers， maritimes？ | $\square$ | 区 | Le projet va recréer des espaces naturels． |
|  | Est－il concemé par des risques technologiques？ | $\square$ | 区 | Aucune installation nucléaire n＇est présente dans un rayon de 10km de la commune de Villeurbanne． <br> Aucune canalisation de transport de matières dangereuses n＇est recensée dans la commune de Villeurbanne． <br> Le projet n＇est concerné par aucun PPRT． |
| RIsques | Est－il concerné par des risques naturels？ | 区 | $\square$ | Le projet，situe sur la commune de villeurbanne，est concernee par des risques d＇inondations． <br> －Exposition au risque sismique：faible ； <br> －Risque lié au retrait et gonflement des argiles：faible ； <br> －Risque de remontée de nappe dans les sédiments ：nul ； <br> －Risque potentiel Radon ：faible |
|  | Engendre－f－il des risques sanitaires ？ Est－il concerné par des risques sanitaires？ |  | 区 <br> 区 | Le site est répertorié dans la base de données BASIAS．L＇étude de pollution （2019）effectuée sur les parcelles 47 et 48 met en évidence la présence de deux sources de pollution en trichloroéthylène et en métaux，significatives d＇un risque sanitaire et／ou environnemental dans le milieu sol．De fortes anomalies en métaux et en hydrocarbures au droit d＇un troisième sondage ont été révélées．ll peut par conséquence y avoir des risques sanitaires，par linhalation de ces produits chimiques． |
|  | Engendre－t－il des déplacements／des trafics | 区 | $\square$ | Des parkings étant prévus au projet，du trafic routier supplémentaire est attendu．Le projet prévoir l＇élargissement de la voie située sur la rue du 1er mars．Le projet s＇insère dans un tissu urbain dense，prévu à l＇urbanisation au PLU． |
| Nuisances | Est－il source de bruit？ <br> Est－il concerné par des nuisances sonores？ | 区 | 区 | Des bruits seront engendrés lors de la phase de travaux mais cela reste temporaire．Des mesures seront prises pour limiter les nuisances au voisinage． Des bruits peuvent également être liés au trafic routier des résidents． Le projet sera de l＇habitat et bureaux，peu générateur de bruit，excepté trafic routier． |


|  | Engendre－t－il des odeurs？ <br> Est－il concerné par ， des nuisances olfactives？ | 区 | 区 | Lors de la phase travaux，au vu de l＇état de pollution des sols，les terrassements peuvent être sources d＇odeur． |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
|  | Engendre－t－il des vibrations？ <br> Est－il concerné par des vibrations？ |  | 区 <br> 区 |  |
|  | Engendre－t－il des émissions lumineuses？ Est－il concemé par des émissions lumineuses？ | 区 |  | Des lampadaires seront installés dans l＇enceinte du projet．Au vu de l＇emplacement du projet dans la commune de Villeurbanne，les émissions lumineuses apportées par le projet peuvent être considérées comme étant très faibles． |
|  | Engendre－t－il des rejets dans l＇air？ | $\square$ | 区 |  |
| Emissions | Engendre－t－il des rejets liquides？ Si oui，dans quel milieu？ | 区 | $\square$ | La gestion des eaux pluviales prévoit la mise en place de noues tranchées infiltrantes，d＇un volume de 276 m 3 ．Il y n＇y aura pas de rejet au réseau． |
|  | Engendre－t－il des effluents？ | 区 | $\square$ | Les sanitaires des bâtiments seront raccordées au réseau d＇eaux usées de la commune． |
|  | Engendre－t－il la production de déchets non dangereux inertes． dangereux？ | 区 | $\square$ | La phase travaux engendre la production de déchets，notamment des terres excavées polluées．Il est à noter que certaines ne sont pas acceptées en ISDI． Tous les déchets engendrés par le chantier de construction seront gérés par la maitrise d＇ouvrage．Le projet n＇engendrera pas de déchets en phase d＇exploitation． |


|  | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? | $\square$ | 区 | $\Gamma$ |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements). notamment l'usage du sol? | 区 |  | Le site étant anciennement un site industriel, le projet de construction de logements/bureaux engendre une modification de l'usage du sol. Néanmoins, d'après le PLU Grand-Lyon, le site d'étude est situé en zone URc2, qui est une zone d'immeubles collectifs "en plots". Il est de plus situé en zone à mixité fonctionnelle. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés?
Oui
Non $X$ si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui $\square$ Non $\times$ si oui, décrivez lesquels:
6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractérlstiques du projet destinées à évilter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humalne (pour plus de précision, ll vous est possible de joindre une annexe traltant de ces éléments):
Une ATTES sera produite et jointe au dépôt du permis de construire.

## 7. Auto-évaluation (facultaiii)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard de l'analyse réalisée, et ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementales, nous estimons que le projet de construction peut être dispensé d'étude d'impact. Le projet se situe en zone anthropisée au sein de parcelles ayant un faible intérêt écologique. Des espaces verts seront créés. Le projet n'aura pas d'impact significatif sur les milieux naturel et physique. Les aléas et risques naturels sont faibles et seront maîtrisés par les dispositions constructives prévues. Aucun impact n'est à prévoir sur le patrimoine architectural et paysager. L'incidence sur les eaux pluviales sera prise en compte et des ouvrages sont prévus. Les impacts du projet dans son ensemble sont donc faibles.
8. Annexes
8.1 Annexes obligatoires

$$
3 \times 1+0^{2}
$$

## Objeł

Document CERFA n ${ }^{\circ} 14734$ intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnairen non publié :

Un plan de situation au $1 / 25000$ ou, à défaut, à une échelle comprise entre $1 / 16000$ et $1 / 64000$ (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain:
Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories $5^{\circ}$ a), $6^{\circ}$ b) et c), $7^{\circ}$, $9^{\circ}, 10^{\circ}, 11^{\circ}, 12^{\circ}, 13^{\circ}, 22^{\circ}, 32,38^{\circ} ; 43^{\circ}$ al et b) de l'annexe à l'article R. $122-2$ du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux $\left.5^{\circ} \mathrm{a}\right), 6^{\circ}$ b) et c$), 7^{\circ}, 9^{\circ}, 10^{\circ}, 11^{\circ}, 12^{\circ}, 13^{\circ}, 22^{\circ}, 32$, $38^{\circ} ; 43^{\circ} \mathrm{a}$ ) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet ( 100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre $1 / 2000$ et 1/5000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

### 8.2 Autres annexes volontalrement transmises par le maître d'ouvrage ou pétilionnalre

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

Annexe 7a : Etude de gestion des eaux pluviales : Prédimensionnement de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales, Equaterre, 15/11/2019;
Annexe 7b : Evaluation environnementale complémentaire des sols (DIAG), DEKRA $n^{\circ} 53100386$ du 18/11/2019-Evaluation environnementale des sols (EVAL 1 \& 2), DEKRA $n^{\circ} 52337174$ du 09/06/2017-Evaluation complémentaire des sols (EVAL 3), DEKRA n ${ }^{\circ} 52466601$ du 29/09/2019 ;
Annexe 7c: Zonage du PPRI du Grand-Lyon Rhône-Saône secteur Lyon/Villeurbanne ;
Annexe 7d : Analyse paysagère, O Whorkshop Architectes, 11/07/2019;
Annexe $7 e$ : Analyse Environnementale de Site, APAVE, 12/2019.

## 9. Engagement ef signałure

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus $\square$

Fait à

le, 13 JAN. 2020
VINCI IMMOEN Iinsèrersume au vomer de 10 00\% 年 $^{\text {den }}$
Signature signaturexemunterre 8303.3368 cliquantici IMMOBILIER PROMOTION 19 quai Perrache - os 50145 69286 UON Caterex dzcadre ci-dessus 173 avenue Jean Jaurès 69364 LYON Cedex 07

## Vinci immobilien reon

SNC au cartone ALPES AUVERGNE
tal de $10000 €$
C/O VINCI IMMO 19 quai Perrache - CS 50145 69286 LYQN CEDEX 02

